



En tant que professionnel du sport, de la forme et des loisirs sportifs, votre établissement s'engage à respecter les 10 points suivants :

Une hygiène irréprochable de tous les espaces et du matériel

- ❶ Nettoyage quotidien renforcé
- ❷ Désinfection obligatoire des mains à l'accueil de notre établissement
- ❸ Mise à disposition de produits désinfectants dans l'ensemble de l'établissement, avec une attention particulière dans les zones sensibles
- ❹ Aération régulière de tous nos espaces pour favoriser le renouvellement d'air

Faire respecter les gestes barrières

- ❺ Port du masque obligatoire dans les zones de circulation
- ❻ Affichage des consignes obligatoires à respecter
(Port du masque / distanciation entre les pratiquants / gestes barrières/ nettoyage des accessoires...)
- ❼ Accueil limité au sein des vestiaires, favorisant une distanciation à minima d'1 mètre entre les personnes

Maitriser la fréquentation au sein des espaces de pratique

- ❽ Capacité d'accueil réduite au sein de l'établissement
- ❾ Accès autorisé uniquement aux pratiquants identifiés ou enregistrés
- ❿ Organisation du flux pour limiter les croisements et les interactions sociales.



Nous sommes réceptifs à toute demande d'amélioration de nos services et sommes à votre écoute
contact@lesportestessentiel.com

*Protocole sanitaire complet validé par le Ministère de la santé et le Ministère du sport, disponible sur demande auprès de l'accueil de votre établissement.